COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SEILLE
Plan local d’urbanisme intercommunal, approuvé le 12 décembre 2025

Pièce 2 : projet d’aménagement et de développement durables (PADD)

Trois orientations pour le Val de Seille en 2037

Orientation 1 : des villages vivants

Accueillir 600 habitants de plus, en priorité dans les villages existants ; reprendre 80 logements vacants ; garder une école, un commerce ou un service dans chaque bassin de vie.

Orientation 2 : une économie de proximité

Achever la zone des Prés à Montclavel ; permettre aux artisans de s’installer dans les villages ; protéger les terres agricoles et les vergers de mirabelliers.

Orientation 3 : la vallée comme bien commun

Protéger les prairies inondables, les haies et les vergers ; prolonger la voie verte de la Seille ; réduire de moitié la consommation d’espaces naturels.

Document de démonstration. La Communauté de communes du Val de Seille est imaginaire : ce document est inventé.